

Description de la recherche

La recherche est la poursuite et le développement du projet «Diasporas et démocraties» démarré en 2016. Le projet est parti d'un double constat: d'une part la difficulté de concilier l'universalité des droits de l'homme et le respect de la diversité culturelle et d'autre part la nécessité de respecter le déficit démocratique qui caractérise les relations nationales, internationales et transnationales qui est également présent chez les personnes qui ont dû quitter leur pays d'origine pour exercer leurs droits, libertés et responsabilités. La recherche porte sur l'éducation, la migration et les partenariats qui sont la pierre angulaire du programme de développement durable 2030, dont les articles 4,11, 17 invitent à renforcer le partenariat mondial pour le développement dans tous les domaines, y compris celui de la migration .

Objectifs de recherche

Les principaux objectifs sont les suivants:

- Analyse des compétences des personnes de la diaspora dans la région de Bergame
- Amélioration effective des compétences par l'entreprise d'accueil
- Circulation des compétences dans l'exercice de la citoyenneté
- suivi des compétences - moteur du développement local et de la coopération internationale.

Contenu

Les deux axes Circulation des compétences et défi du développement se réfèrent à deux approches différentes: la première liée à la définition du concept de compétence et la seconde aux axes de développement proposés par le Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière des Nations Unies . Selon l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg (CH) coordonné par le prof. Patrice Meyer-Bisch, les compétences peuvent être définies comme:

- toutes les formes de connaissances (savoir être, faire, communiquer, participer, etc. qui contribuent à savoir vivre) accumulées vécues et transmises. La connaissance constitue une connaissance profonde qui donne accès aux compétences; La capacité est la condition et l'exercice de toutes les libertés, des responsabilités fondamentales, y compris celle de revendiquer des droits.

- Une compétence implique des qualités reconnues et une efficacité de fonctionnement.
- La compétence culturelle est le fonctionnement de multiples capacités (capacités) qui se renforcent mutuellement et se déclinent au niveau individuel et collectif.

- La compétence interculturelle franchit les frontières entre différents savoirs avec les spécificités de chaque savoir et est la condition de la valorisation des ressources, à commencer par les personnes, l'enrichissement et la paix.

Après avoir défini les compétences et approfondi le concept de compétence interculturelle, le nouveau défi pour le groupe est celui de passer de la personne à l'observation de certains lieux institutionnels de la région de Bergame pour voir quelles compétences circulent dans les diasporas et comment elles sont reprises et valorisées dans les principaux lieux. où les citoyens migrants de la diaspora interagissent avec les institutions présentes sur le territoire d'accueil.

L'observation des lieux est très importante pour la recherche qualitative: "les lieux peuvent être interrogés, les objets ont une vie sociale". C'est précisément à travers l'observation qualitative, visant à observer, explorer et «interviewer» certains lieux considérés comme des nœuds centraux du développement de certaines compétences socio-anthropologiques et relationnelles, que la recherche prend forme. De l'identification des compétences interculturelles des diasporas et leur valorisation, la recherche se développe à travers un travail spécifique avec les réseaux locaux, avec les acteurs publics, privés et civils pour réinterroger les valeurs qui guident l'action en redonnant le sens et la responsabilité de la réinterprétation à partir du respect des droits fondamentaux. S'agissant du deuxième axe de recherche concernant les axes de développement, le Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière des Nations Unies décline les principes sur lesquels se fondent leurs politiques, à savoir les droits de l'homme, le développement, la paix et la sécurité. Le Préambule déclare: «Il est crucial de ne pas se laisser diviser et de rester unis face aux difficultés rencontrées par les migrations internationales et face aux opportunités qu'elles nous offrent. Dans ce Pacte mondial, nous exposons la vision, les responsabilités et les ambitions que nous partageons en matière de migration pour qu'elles soient positives pour tous ». Le Pacte donne la priorité aux principes suivants: dimension humaine, coopération internationale, souveraineté nationale, primauté du droit et garantie de procédures régulières, développement durable, droits de l'homme, problème de genre, respect des obligations légales envers les enfants, mobilisation des pouvoirs public, mobilisation des entreprises. Principes divisés en 23 éléments, parmi lesquels les suivants sont mis en évidence:

1. lutter contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent les gens à quitter leur pays d'origine;
2. fournir aux migrants et aux sociétés les moyens de leur pleine intégration et cohésion sociale
3. investir dans l'amélioration des compétences et faciliter la reconnaissance mutuelle des attitudes, des qualifications et des compétences
4. coopérer pour faciliter le retour des migrants en toute sécurité et dignité.

Selon le Pacte, il est nécessaire de prendre en considération la diversité des situations, les capacités des personnes, les méthodes de développement de chaque pays, les politiques et priorités

internationales en conformité avec le droit international. La recherche sur la circulation des compétences se concentrera notamment à la fois sur les points 2 et 3, en les déclinant dans le contexte de Bergame, en vue de construire une société interculturelle, et sur les points 1 et 4 en vue d'une coopération intra-régionale, en promouvant des projets de développement dans les pays du Sud qui considère les migrants comme les premiers acteurs.

Groupe de recherche L'équipe de recherche, gérée par la Fondation Vittorino Chizzolini, est composée de quinze personnes qui travaillent déjà dans des structures traitant de migration, interculture et coopération internationale qui sont:

1. Ruah Cooperative
2. Syndicats Cisl et Cgil
4. Coopérative «Le Poing ouvert»
5. Caritas diocésaine de Bergame

Le soutien scientifique est assuré par les profs de Fondation Chizzolini (Felice Rizzi et Stefania Gandolfi) et les profs. Alessandro Monsutti de l'Institut des Hautes Etudes Internationales (IHEID) à Genève et Patrice Meyer-Bisch de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg (CH).

Activités

Le groupe se réunit:

- une journée par mois pour approfondir le contenu, vérifier le schéma méthodologique, planifier les actions sur le territoire et évaluer les résultats obtenus des entretiens et observations des lieux institutionnels choisis pour la recherche.
- 2 jours par mois pour des entretiens, observation dans des lieux institutionnels, rédaction de rapports
- Deux jours d'études en présence de professeurs Monsutti et Meyer-Bisch pour approfondir les axes de recherche et affiner la méthode cartographique Paideia
- Séminaire de 2 jours à Fribourg pour une analyse comparative avec les activités de recherche menées par l'Observatoire dans les quartiers de la ville de Fribourg

Conférences

Pour soutenir les activités de recherche et diffuser les résultats, trois rencontres publiques sont organisées sur les thèmes suivants:

- Droits de l'homme et gouvernance démocratique, Patrice Meyer Bisch
- L'éducation comme bien commun, Rita Locatelli, chercheuse à l'Université catholique de Brescia
- Coopération internationale et éducation, prof. Abdeljalil Akkari, Université de Genève

